

2.0 crédits

22.0 h + 14.0 h

2q

Enseignants:	Feron Jean-Marc (coordinateur) ; Heures Philippe ; Dumontier Emilie ; Beuken Guy ; Duyver Corentin ; De Jonghe Michel ; Verstraete Bruno ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Thèmes des Séminaires de médecine générale et de prescription J'ai mal de tête L'enfant malade Je tousse Contraception et ménopause J'ai mal au dos L'hypertension Le patient à humeur dépressive Le patient diabétique J'ai la tête qui tourne Je dors mal J'ai mal au ventre
Acquis d'apprentissage	Objectifs généraux Séminaires de médecine générale Les séminaires de médecine générale sont destinés à apprendre la gestion adéquate des problèmes couramment apportés par les patients en médecine générale et l'acquisition progressive d'une logique de problématisation face aux situations fréquemment rencontrées dans la pratique. L'enseignement se donne à des groupes de 15 à 20 étudiants. Il s'agit d'un apprentissage par problèmes et études de cas, mené par un enseignant pratiquant la médecine générale. Les étudiants sont invités à décrire les cas vécus en stage et qui se rapportent au thème abordé. Séminaires de Prescription Ce cours s'articule avec les séminaires de médecine générale et en constitue le complément logique. Il s'adresse aux futurs médecins généralistes et aux étudiants en pharmacie. Il aborde les différentes situations rencontrées habituellement dans les consultations de médecine générale . La forme et le fonds des prescriptions réalisées sont analysés. Chaque situation clinique prévoit la rédaction d'un certificat éventuel. Objectifs spécifiques Séminaires de médecine générale <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser la gestion de la consultation en médecine générale. 2. Gérer efficacement la fonction clinique face à toute problématique rencontrée. 3. Appliquer les méthodes de communication adéquates 4. Synthétiser les données recueillies dans un dossier médical 5. Etablir des relations constructives avec les autres acteurs de la santé 6. Prévoir la continuité des soins en toute circonstance 7. Intégrer les règles de prévention dans toute consultation. Prescriptions <ol style="list-style-type: none"> 1. maîtriser les aspects théoriques et administratifs de la prescription médicale 2. rédiger correctement une prescription de médicament (forme) 3. prescrire de manière pertinente en tenant compte du patient, de sa pathologie, du contexte, et des données EBM (fond) 4. envisager l'impact économique des prescriptions, l'utilisation de médicaments génériques et de la prescription magistrale 5. utiliser au cours des ateliers la SOAP- logique et la DCI 6. rédiger les certificats médicaux de manière éthique et objective. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation est réalisée à l'occasion de l'épreuve clinique orale structurée (ECOS) organisée en fin de formation .
Bibliographie :	Les supports réservés à ce cours sont décrits sur lcampus et mis à jour chaque année.

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master complémentaire en médecine générale > Certificat universitaire préparatoire au master complémentaire en médecine générale > Master [240] en médecine</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>MED</p>